



**HAL**  
open science

## Le mariage dans L'Épreuve de Marivaux: une gageure sociale

María Teresa Ramos Gómez

► **To cite this version:**

María Teresa Ramos Gómez. Le mariage dans L'Épreuve de Marivaux: une gageure sociale. XVI Colloque International d'Études Francophones "Texte et Société", Apr 2007, Lleida, Espagne. pp.148-156. halshs-00651873

**HAL Id: halshs-00651873**

**<https://shs.hal.science/halshs-00651873>**

Submitted on 15 Dec 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le mariage dans *L'Épreuve* de Marivaux: une gageure sociale

MARÍA TERESA RAMOS GÓMEZ

Universidad de Valladolid (Espagne)

[mtramos@fyl.uva.es](mailto:mtramos@fyl.uva.es)

Dans la société d'Ancien Régime, le mariage se concevait comme une affaire devant assurer les intérêts du groupe – la condition, la fortune et l'honneur– et rapprocher les intérêts de deux familles, fondant une lignée pour garantir au mieux la transmission des biens. Le sentiment y semblait secondaire. Le mariage d'amour était d'ailleurs considéré dangereux parce que déraisonnable, comme l'indique le *Dictionnaire universel* (1690) d'Antoine Furetière<sup>1</sup>: « Il s'est marié par *amour*, c'est à dire, désavantageusement, et par l'emportement d'une aveugle passion ». Mais les individus expriment une aspiration très forte à vivre leurs amours. La littérature est très souvent le témoin de cette contradiction entre l'individu et la société; par exemple, le grand thème du théâtre de Molière est la relation difficile entre les parents et les enfants, qui veulent avoir le droit de se marier librement.

Marivaux, qui dans son théâtre montre des individus désireux de voir clair dans leur propre cœur et de trouver le chemin de leur bonheur personnel, ne pouvait que revendiquer la liberté d'épouser selon l'inclination, et non les intérêts familiaux. Ses héroïnes, telle la Silvia du *Jeu de l'amour et du hasard* (1730), protestent contre les mariages de convenance qui méprisent les sentiments, et celle de *L'Épreuve* n'est pas une exception.

Rappelons la fable de *L'Épreuve* (1740) : Lucidor, jeune et riche bourgeois parisien, s'est épris d'Angélique, la fille de la concierge du château de campagne qu'il a récemment acquis. Il se sait aimé d'elle, bien que le mot d'amour n'ait pas été prononcé entre eux. Étant indépendant, il pourrait l'épouser: la situation sur laquelle la pièce s'ouvre semblerait ne pas trouver de difficulté pour aboutir au mariage désiré par les deux amoureux. Or les écueils vont se multiplier, car Lucidor, voulant être sûr d'être aimé pour lui-même –et non pas pour ses richesses–, fait tant et tant qu'Angélique sera absolument persuadée qu'il ne l'a jamais aimée,

---

<sup>1</sup> Entrée "Amour". Déjà Montaigne avait écrit qu' « un bon mariage, s'il en est, refuse la compagnie et les conditions de l'amour » (*Essais*, Livre III, chap.V).

et dira le haïr. Voilà donc une comédie où la fortune de l'amant, au lieu de venir au bout des difficultés, crée l'obstacle qui se dresse entre les amoureux, obstacle qui se multiplie en ricochets, comme se multiplient les candidats à la main d'Angélique.

Les six personnages de la pièce appartiennent à la roture: l'ordre est bien le même, mais non pas les conditions. Comme Marivaux l'a si souvent montré dans son théâtre et ses romans, les préjugés sociaux dressent des murailles à l'intérieur du Tiers État: souvenons-nous par exemple de l'aînée des demoiselles Habert dénonçant au juge le projet de mariage entre sa sœur et Jacob leur valet<sup>2</sup>, ou des bourgeois quittant brusquement la table du repas de noces en apprenant que le fiancé avait servi. Les conditions, dans *L'Épreuve*, jouent un rôle essentiel dans cette histoire où les sentiments ne sont valorisés que par les deux personnages protagonistes.

L'action se déroule dans le château de Lucidor, lors de son premier séjour dans le domaine qu'il a acheté récemment; il y est tombé gravement malade, et les deux mois passés de ce fait au château lui ont donné l'occasion de connaître Angélique, et de s'éprendre d'elle. Il s'agit de la fille de la concierge du château, Mme Argante, bourgeoise qui est à son aise<sup>3</sup>: elle compte pourvoir Angélique d'une dot de cinq mille livres, et a même une suivante, Lisette. Celle-ci est une fille du village, qui a auparavant servi chez une bourgeoise du pays à Paris. Les trois personnages féminins –la mère, la fille et la domestique– sont donc placés dans une échelle hiérarchique qui marque nettement les différences, et qui oblige Angélique et Lisette à l'obéissance par rapport à Mme Argante.

Pour ce qui est des personnages masculins, les écarts sont beaucoup plus grands: Lucidor est un riche bourgeois avec cent mille livres de rente, Frontin est valet de celui-ci, et Blaise un fermier assez bien nanti. Aux différences de fortune s'ajoutent les différences de rang: maître de Frontin, Lucidor représente également l'autorité pour Blaise, car il a acheté le domaine auquel appartiennent village et terres, et en est donc le seigneur. Son autorité s'exerce de ce fait sur la totalité des personnages, tant féminins que masculins.

Or les trois hommes vont prétendre épouser Angélique. Lucidor, qui veut s'assurer du cœur de la jeune fille, n'ose pas l'avouer, et fait venir Frontin de Paris, le présentant comme un riche parti pour Angélique; et Blaise, épris de celle-ci lui aussi, demande l'appui de son seigneur pour faire sa démarche: conscient de la différence de condition entre une fille de la

---

<sup>2</sup> « T'épouser, toi ? reprit le président. Es-tu fait pour être son mari ? Oublies-tu que tu n'es que son domestique? » Marivaux, *Le Paysan parvenu*, 1735, 3<sup>e</sup> partie, éd. F. Deloffre, Garnier 1959, p.126.

<sup>3</sup> Lucidor dit croire qu'elle « a peu de bien » (sc.2); sans doute cela est-il vrai pour lui, mais non pas pour le reste des personnages.

bourgeoisie et lui, il espère que la bienveillance de Lucidor persuadera Mme Argante. Il y aura donc trois prétendants pour Angélique: un qui se cache, un qui feint, et un qui pourrait être sincère, mais qui ne le sera pas, car Lucidor offre une somme de douze mille livres à Blaise s'il se marie avec une autre qu'Angélique, en mettant pour condition que Blaise demande la main de celle-ci et soit refusé, et le priant de jeter ses vues sur Lisette. Blaise, bien plus ému par cette somme mirobolante que par son amour pour Angélique, ne perd pas son temps: il fait sa demande à celle-ci (scènes 5 et 18), tout en faisant sa cour à Lisette, qui ne comprend rien à un soupirant qui dit vouloir se marier à l'une mais lui conte fleurette à elle. D'ailleurs, elle sait très bien qu'elle ne peut pas aspirer à un riche paysan: « je sais bien que vous êtes un fermier à votre aise, et que je ne suis pas pour vous » (sc.4).

Comme Lisette, tous les personnages de la pièce se situent nettement les uns par rapport aux autres, et c'est leur condition qui détermine leur façon d'agir. Blaise désire que son seigneur engage Mme Argante à lui donner sa fille (sc.2), car il sait bien que sans l'appui du maître Mme Argante ne voudra pas de lui comme gendre: pour une bourgeoise, ce mariage serait une mésalliance<sup>4</sup>. Blaise est donc trop haut pour Lisette, et trop bas pour Angélique; il ne convient ni à l'une ni à l'autre.

Les domestiques ne peuvent pas songer à se marier, manquant de biens; Lisette a beau n'être pas « de moindre condition que les autres filles du village » (sc.2), elle doit servir, et sans dot personne ne viendra la chercher. Entre serviteurs, le plus souvent c'est par un «mariage sans cérémonies» que les couples se forment, si les maîtres ne songent pas à les établir. Compter avec la protection d'un mari est pour elle un rêve impossible; tout au contraire, Frontin prend peur lorsque Lucidor lui fait savoir qu'il désire le « proposer pour époux à une très aimable fille » (sc.1): il craint d'être renvoyé, puisque dans certaines maisons le domestique ne pouvait pas se marier.

Mme Argante, qui est sans doute veuve, a la responsabilité d'établir sa fille –et pour cela elle lui assure une dot, que tout le village connaît–, mais elle doit le faire sans déchoir de son rang. Bourgeoise de campagne, elle tire ses revenus de sa fonction de concierge; c'est elle qui veille au travail des domestiques et à l'administration du domaine en absence du maître, et elle est parfaitement consciente d'occuper une certaine position vis-à-vis des villageois; son état est sans doute médiocre, mais supérieur au leur.

---

<sup>4</sup> Lisette ne se trompe pas en le lui signalant: « je crains que Mme Argante ne vous trouve pas assez de bien pour sa fille » (sc.3), et Angélique pense de même: « quand il me demanderait à ma mère, il n'en sera pas plus avancé » (sc.6).

Dans ce microcosme si bien défini sociologiquement, composé du seigneur, de la concierge et sa fille, du fermier et des deux serviteurs, l'amour que Lucidor ressent pour Angélique sera l'élément perturbateur. Il est disposé à se marier désavantageusement, même si son rang et sa fortune lui permettraient de se marier dans son milieu social ou même de s'allier à une famille de la noblesse. Mais il veut auparavant être sûr que ce n'est pas sa fortune qu'Angélique désirerait épouser. Pour dissiper ses craintes, il décide de soumettre Angélique à la tentation des richesses, en lui proposant d'épouser l'un de ses amis, à savoir son valet Frontin habillé en maître. Lorsque la pièce commence, celui-ci apprend le stratagème, et expose à Lucidor le peu de sens commun de son choix, lui conseillant de se marier convenablement, sans renoncer pour cela à la jeune fille en question, dont il pourrait faire sa maîtresse:

vous êtes le fils d'un riche négociant qui vous a laissé plus de cent mille livres de rente, et vous pouvez prétendre aux plus grands partis; le minois dont vous parlez est-il fait pour vous appartenir en légitime mariage? Riche comme vous êtes, on peut se tirer de là à meilleur marché, ce me semble. (sc.1)

Si Lucidor invente de la sorte un faux prétendant, un vrai se présente à lui, le fermier Blaise, qui dit aimer Angélique à en perdre la raison<sup>5</sup>. Lucidor soumet l'amour du fermier à la même épreuve qu'il a combinée pour Angélique, et lui offre un autre parti avec plus du double des cinq mille livres de la dot de celle-ci: « je vous en donne douze pour en épouser une autre, et pour vous dédommager du chagrin que je vous fais ». Il justifie le surprenant de son offre par sa volonté de récompenser « les soins que Mme Argante et toute sa maison ont eu de [lui] pendant toute [sa] maladie » en mariant Angélique « à quelqu'un de fort riche, qui va se présenter » (sc.2), tout en laissant à la jeune fille la liberté de décider de son sort, pour ne pas la priver de l'homme qu'elle aimerait.

*Lucidor*– [...] je prétend, vous dis-je, que vous vous proposiez pour Angélique, indépendamment du mari que je lui offrirai; si elle vous accepte, comme alors je n'aurai fait aucun tort à votre amour, je ne vous donnerai rien; si elle vous refuse, les douze mille francs sont à vous.

*maître Blaise*– Alle me refusera, Monsieur, alle me refusera; le ciel m'en fera la grâce à cause de vous, qui le désirez.

L'amour de Blaise fond comme neige au soleil de l'argent, ce qui sans doute prouve aux yeux de Lucidor le bien fondé de soumettre Angélique à la même épreuve. Le mariage est pour le fermier une affaire sérieuse et raisonnable, et les partis possibles se mesurent à l'aune

---

<sup>5</sup> « Ah ! cette petite créature-là m'affole j'en perds si peu d'esprit que j'ai; quand il fait jour, je pense à elle; quand il fait nuit, j'en rêve [...] ». (scène 2)

de la dot; l'inclination vient en second lieu. Si les deux vont ensemble, tant mieux, mais le choix est clair: Blaise agit selon le sens commun. Chemin faisant, Lisette préférera elle aussi la fortune à l'inclination: lors de son séjour à Paris, elle avait connu Frontin<sup>6</sup>, dont elle garde au cœur le souvenir –« je voudrais de tout mon cœur que ce fût lui; je crois qu'il m'aimait, et je le regrette [...], je me réjouissais de l'avoir retrouvé » (sc.12), dit-elle croyant le reconnaître dans celui qui dit être l'ami de Lucidor–, et pourtant c'est à Blaise qu'elle se fiancera, ou plus exactement, à Blaise et les douze mille livres promises. Elle saisit sa chance; le mariage est pour elle le moyen de sortir de son état, de faire fortune, et de ce fait elle s'accorde parfaitement avec Blaise, tous deux trouvant bon tout ce qui est à prendre.

Mme Argante n'envisage pas le mariage de sa fille de façon différente. Lorsque Lucidor propose un parti inespéré pour Angélique –« un homme riche » (sc.1), « un homme du monde » (sc.3)–, elle est ravie par la grande affaire que signifie ce mariage<sup>7</sup>. Elle ne connaît point son futur gendre, mais son devoir de mère est d'obliger Angélique à un mariage avantageux. Et encore, ce parti très au-dessus de sa condition a été choisi par son seigneur; c'est un magnifique bienfait qu'il lui offre pour la récompenser de ses soins. Or, Angélique, contrainte à parler, refuse son prétendant : « Monsieur, je ne vous connais point ». (sc.15). Que sa fille, bravant mère et seigneur, n'accepte pas ce mari, est un grave affront qui laisse Mme Argante en situation délicate envers Lucidor. Elle n'aurait d'autre issue que de renier sa fille: « qu'elle l'accepte, ou je la renonce » (sc.15). Et ses opinions sont partagées par tous : Angélique ne trouve pas d'excuse à leurs yeux.

L'épreuve que Lucidor inflige à Angélique ne porte donc pas seulement sur l'ambition, mais aussi sur la capacité de résistance de la jeune fille à l'autorité familiale et sociale, à la pression de son entourage, à l'opinion générale. C'est tout le poids du social qui retombe sur Angélique pour la faire plier à ce mariage arrangé à son insu. Et qui plus est, c'est blessée au plus profond de son âme qu'elle s'y opposera: Lucidor lui a ravi tout espoir, elle qui se croyait aimée de lui, elle qui caressait les rêves les plus fous. Ne lui a-t-il pas parlé tendrement, il y a à peine un moment, de façon à lui faire croire qu'il désirait l'épouser? Ne lui a-t-il pas donné des bijoux pour présent de noce? Or il cherche à la marier à un autre, et lui parle d'une « jolie personne qu'on veut [lui] faire épouser à Paris » (sc.11). Le coup est brutal,

---

<sup>6</sup> Frontin se souvient aussi de Lisette: « Je n'ai vu cette Lisette-là que deux ou trois fois; mais comme elle était jolie, je lui en ai conté tout autant de fois que je l'ai vue, et cela vous grave dans l'esprit d'une fille ». (scène 1) Le ton détaché qu'il emploie cache mal qu'il a, lui aussi, « l'esprit gravé ».

<sup>7</sup> « Approchez, Mademoiselle, approchez, n'êtes-vous pas bien sensible à l'honneur que vous fait Monsieur, de venir vous épouser, malgré votre peu de fortune et la médiocrité de votre état? [...] Depuis que Monsieur Lucidor est ici, son séjour n'a été marqué pour nous que par des bienfaits. Pour comble de bonheur, il procure à ma fille un mari tel qu'elle ne pouvait pas l'espérer, ni pour le bien, ni pour le rang, ni pour le mérite ». (sc.15)

elle a la mort dans l'âme. C'est donc totalement désemparée qu'elle doit affronter mère, seigneur, entourage et prétendant. Et c'est de sa vérité la plus profonde qu'elle tirera la force pour dire non, telle une petite Antigone de village.

Elle refuse le riche prétendant parce qu'elle ne le connaît point, dit-elle. Ce qui ne semble qu'une impertinence à Mme Argante, et une boutade à Frontin –« la connaissance est si tôt faite en mariage », lui répond-il-, résume pour Angélique son idée du mariage. L'aspiration au bonheur passe d'abord par la découverte de l'autre: les affinités sont électives, et elle a déjà choisi. Angélique aime, même si c'est d'un amour profondément malheureux maintenant ; elle a l'expérience de l'empathie, de la tendresse partagée : on ne peut pas lui donner le change désormais. Elle congédie Frontin (sc.16) et s'oppose vivement au projet d'établissement avantageux que Lucidor continue à lui offrir:

il ne faut pas croire, à cause de vos rares bontés, qu'on soit obligé vite et vite de se donner au premier venu que vous attirerez de je ne sais où, et qui arrivera tout botté pour m'épouser sur votre parole; il ne faut pas croire cela, je suis fort reconnaissante, mais je ne suis pas idiote. (sc.17)

Elle veut choisir et être choisie pour elle-même, et s'oppose de ce fait à un mariage arrangé –quand bien même il ferait sa fortune, peu importe: « naturellement je n'aime pas l'argent; j'aimerais mieux de donner que d'en prendre » (sc.16). Non seulement elle le dit mais elle en a déjà donné des preuves, ayant rendu à Lucidor –lorsqu'il lui présente Frontin en tant que prétendant– les bijoux qu'il lui avait offerts.

L'épreuve devrait aboutir pour Angélique, qui a bien montré n'être ni ambitieuse ni cupide, mais Lucidor veut encore la pousser à bout pour la contraindre à l'aveu: si elle s'oppose à l'idée qu'il la marie, il doit bien y avoir quelque amour secret. Exaspérée par cette situation insupportable, blessée par les assurances d'amitié de Lucidor, piquée au vif par les impertinences de Lisette («Ah ! j'en sais bien la cause, moi, si je voulais parler »), Angélique trouve une échappatoire: effectivement, elle aime « un homme d'ici ». Et à ce moment survient Blaise, qui renouvelle sa demande en mariage, et étant à nouveau repoussé –cette fois-ci devant Lucidor, qui peut vérifier que le fermier accomplit les conventions du pacte–, réjoui, il en ajoute une dernière<sup>8</sup>:

Au demeurant, ça ne me surprend point; Mademoiselle Angélique en refuse deux, elle en refusera trois, elle en refuserait un boissiau; il n'y en a qu'un qu'elle envie, tout le reste est du fretin pour elle, hors Monsieur Lucidor, que j'ons deviné drès le commencement. (sc.18)

---

<sup>8</sup> À la scène 2, Blaise avait déjà dit à Lucidor qu'Angélique aimait celui-ci. « Si elle ne veut pas de vous, souvenez-vous de lui faire ce petit reproche-là », lui avait indiqué Lucidor.

Le cercle se resserre donc autour d'Angélique: Lisette dit s'être elle aussi aperçue de ses sentiments, et Lucidor ridiculise son rêve d'amour en traitant ces idées de folie. Mortifiée, blessée dans ses sentiments et dans son amour-propre, elle s'emporte contre tous, et cherche une issue: elle déclare sa haine à Lucidor et son amour pour Blaise. Au moins celui-là l'aime, croit-elle.

Lucidor joue ses cartes pour empêcher cette solution indésirable en renouvelant l'épreuve: il offre vingt mille francs en faveur de ce mariage, et –sous le prétexte d'aller en parler à Mme Argante– quitte Blaise charmé, Lisette déconfite et Angélique doublement humiliée. Les explications qui s'ensuivent entre Blaise et Lisette font comprendre à une Angélique languissante qu'elle n'est pas aimée: elle refuse donc d'accepter le fermier s'il prend l'argent de Lucidor. Si elle se défait ainsi de Blaise qui quitte la scène en se fiançant à Lisette, Lucidor qui y est revenu n'en est pas plus avancé pour autant: « je ne veux plus de qui que ce soit au monde », lance-t-elle en s'en allant à son tour. C'est à lui de la retenir, de sécher ses pleurs, et finalement de lui faire l'aveu d'amour qu'il avait voulu obtenir d'elle. Il craint d'avoir tout perdu: « Hélas ! Angélique, sans la haine que vous m'avez déclarée, et qui m'a paru si vraie, si naturelle, j'allais me proposer moi-même » (sc.21). L'épreuve s'est retournée contre lui: cherchant une assurance complète de l'amour d'Angélique, par sa stratégie maladroite, il a désespéré celle qu'il aime, et croit en être haï. Et c'est en cette position de faiblesse qu'il va enfin lui déclarer son amour: la peur de perdre Angélique est plus forte enfin que ses craintes d'homme riche. Lui qui croyait trop donner, il est finalement acculé à demander.

Après tant d'épreuves le microcosme social se trouve donc bien modifié: c'est l'argent de Lucidor ce qui permet à Lisette de se marier au-dessus de sa condition, et c'est l'amour qui unit la fille de la concierge et le seigneur du domaine. Les partenaires, malgré la disconvenance sociale, sont parfaitement assortis: les uns épousent la fortune, et les autres épousent l'être aimé parce que c'est lui. Le destin marivaudien a relevé la gageure du mariage socialement inconcevable.

On a souvent accusé Lucidor d'être cruel<sup>9</sup>, mais s'il est indéniable qu'il fait souffrir Angélique –« Comme on me persécute. [...] Je crois que cet homme-là me fera mourir de chagrin », se plaint-elle (sc.18)–, ce n'est par cruauté, mais par irrésolution qu'il cherche à

---

<sup>9</sup> Michel Deguy parle même de sa « perquisition sadique » (*La machine matrimoniale ou Marivaux*, Gallimard 1981, p.94) ; L.Desvignes de « l'étrange cruauté » avec laquelle Lucidor « s'acharne » à « tourmenter » Angélique (« Marivaux et l'adolescence », *Revue Marivaux* n° 3, 1992, p.34), etc.



élucider et les sentiments de la jeune fille, et ses propres sentiments. Son projet de mésalliance lui fait peur, et il n'arrive pas facilement à se déterminer à un mariage désavantageux.

Il est vrai qu'Angélique n'est qu'une simple bourgeoise de campagne; mais originairement elle me vaut bien, et je n'ai pas l'entêtement des grandes alliances; elle est d'ailleurs si aimable, et je démêle à travers son innocence tant d'honneur et tant de vertu en elle; elle a naturellement un caractère si distingué, que si elle m'aime comme je le crois, je ne serai jamais qu'à elle. (sc.1)

Quoi qu'il en dise, il hésite et doit se persuader du bien fondé de son choix, trouver l'énergie nécessaire pour prendre une résolution –contraire au sens commun– qui engagera sa vie entière. S'il fait subir une épreuve à Angélique, l'amour les éprouve tous deux, et triomphe de l'indécision de Lucidor. Angélique n'a pas plié sous le poids du social; contre lui Lucidor se dressera à son tour. Il n'est donc pas excessif de dire que le sujet de *L'Épreuve* est celui de la liberté conquise sur les conventions.

La condition énoncée dans la dernière citation porte sur le point crucial. Faut-il interpréter qu'il croit tout simplement qu'elle l'aime, ou qu'il pense qu'elle l'aime d'une façon particulière, qui correspondrait à la manière dont il désire être aimé? La ponctuation originale, conservée dans l'édition d'Henri Coulet du *Théâtre complet* de la Bibliothèque de la Pléiade, penche vers cette dernière possibilité, alors que Frédéric Deloffre choisit la première, ponctuant dans son édition chez Garnier « si elle m'aime, comme je le crois, je ne serai jamais qu'à elle.» Or il ne s'agit pas d'une simple virgule, mais bien de la façon d'envisager Lucidor et son attitude envers Angélique qui pourrait –comme le Jacob du *Paysan parvenu* à l'égard de Mme de Ferval<sup>10</sup>–, n'aimer que son rang. En fait, Lucidor se trouve dans un dilemme comparable à celui du Dorante du *Jeu de l'amour et du hasard*, amoureux de celle qu'il croit être une soubrette, mais bien sûr troublé par l'idée de s'unir à elle. Dorante donne son cœur à Silvia à l'acte II, pour ne lui donner sa main qu'à la fin du troisième acte, la délicatesse de sentiments dont la jeune fille fait preuve achevant de vaincre ses scrupules. Or au XVIII<sup>e</sup> siècle tout l'acte III a été jugé inutile, comme si la pièce aurait dû finir sur la révélation de l'identité de Dorante, à en juger par le compte rendu du *Mercure de France* d'avril 1730:

On aurait voulu que le second acte eût été le troisième, et l'on croit que cela n'aurait pas été difficile; la raison qui empêche Silvia de se découvrir après avoir appris que

---

<sup>10</sup> « Ce que je sentais pour elle ne pouvait guère s'appeler de l'amour, car je n'aurais pas pris garde à elle, si elle n'avait pas pris garde à moi; et de ses attentions même, je ne m'en serais point soucié si elle n'avait pas été une personne de distinction. Ce n'était donc point elle que j'aimais, c'était son rang, qui était très grand par rapport à moi ». 3<sup>e</sup> Partie. Éd. cit. p. 140.

Bourguignon est Dorante, n'étant qu'une petite vanité, ne saurait excuser son silence [...].

Pour Marivaux au contraire, le dernier acte du *Jeu* est capital –montrant l'irrésolution d'un maître amoureux d'une personne de condition inférieure, ses doutes, les difficultés à vaincre–, au point de composer dix ans plus tard avec *l'Épreuve* une pièce entière sur ces mêmes données. « La différence des conditions n'est qu'une épreuve que les dieux font sur nous »<sup>11</sup>, mais lorsque l'amour s'en mêle, cette épreuve devient l'essence de la comédie.

---

**Citer ce document :**

RAMOS GÓMEZ, María Teresa. « Le mariage dans *L'Épreuve* de Marivaux: une gageure sociale » in: *Texto y Sociedad en las letras francesas y francófonas*. Àngels Santa y Cristina Solé (eds.). Departament de Filologia Clàssica, Francesa i Hispànica de la Universitat de Lleida, 2009. ISBN: 978-84612-9667-5. pp. 148-156.

---

---

<sup>11</sup> Marivaux, *L'Île des esclaves*, 1725, scène XI.